REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 13*

Date de la convocation : 04/04/2013
Date d'affichage :

Séance du 12 avril 2013
L'an deux mille treize
Et le douze avril à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes ALINAT J., ALINAT M., COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI-SOLIER
MM. BERNAT, CRANSAC, GUIRAUD, RIVEMALE, SOLIER
Excusés : MM. DOMENGE Philippe et RASCOL Alain

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°28-2013
Vote du Budget primitif – C.C.A.S. - Exercice 2013

Madame ZULIANI-SOLIER Cathy, adjoint aux finances, présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2013 du C.C.A.S. préparées par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

✓ **Adopte** le budget primitif –C.C.A.S pour 2013 qui s'équilibre de la façon suivante :

- en section de fonctionnement : dépenses…….2 746 €
recettes……. 2 746 €

✓ Le budget primitif –C.C.A.S. pour l'exercice 2013 est annexé à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents
Pour copie conforme

Le Maire,
Francis CASTAN

- Transmis au représentant de l'Etat le